

**ORDRE DU JOUR**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2023 à 18H00**

- Communications de Madame le Maire
- Adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 27 mars 2023.

**Administration Générale**

- 29. Approbation de la convention à conclure entre la commune et le camping de Cassis pour le stationnement des campings cars.
- 30. Approbation de la convention avec l'Association « Le Syndikat des Mômes » dans le cadre du Festival jeune public du cirque « T'ES CAP CANAILLE ».

**Finances communales**

- 31. Dissolution définitive et clôture des comptes du Budget Annexe de location de salles de l'Oustau Calendal.
- 32. Rapport annuel du service géré en délégation de service public. Casino de Cassis. Exercice 2021/2022.
- 33. Fixation de la participation financière de la ville aux tarifs des transports scolaires.
- 34. Approbation du barème des tarifs et des modalités d'application de la taxe de séjour à compter du 1/01/2024.
- 35. Fixation de nouveaux tarifs pour l'occupation du domaine public.

**Espaces Naturels Urbains**

- 36. Dénomination d'une voie communale.
- 37. Avis de la Commune de Cassis sur l'arrêt du Projet de Programme Local de l'Habitat (PLH) 2023-2028.

**Direction des services techniques et moyens généraux**

- 38. Approbation des Chartes Métropolitaines des manifestations éco-responsables.
- 39. Approbation de la convention de groupement de commandes à conclure avec le C.C.A.S. pour le marché d'assurances dommages aux biens.
- 40. Rapport annuel du service géré en concession de services pour l'exploitation du grutage, halage, mise à l'eau des navires et de l'aire de carénage du port de Cassis. Exercice 2022.
- 41. Rapport annuel du service géré en délégation de service public pour le restaurant scolaire. Exercice 2022.

## **Personnel communal**

42. Approbation de la convention portant ouverture des ateliers métropolitains au bénéfice des agents des communes-membres de la Métropole Aix-Marseille-Provence.
  43. Création d'un emploi permanent d'assistante administrative à temps non complet pour le service Vie Culturelle et Festive.
  44. Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels remplaçants.
  45. Mise à jour du tableau des effectifs.
-